



BUDGET PRIMITIF 2025

Budget général

25/11/2024

RECAPITULATIF BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
10 051 160	12 499 270

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 448 110
-----	----------------------------------------	-----------

TOTAL	12 499 270	12 499 270	0
--------------	------------	------------	---

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
14 260 300	11 812 190

	2 448 110	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021
--	-----------	------------------------------------------	-----

TOTAL	14 260 300	14 260 300	excédent d'investissement 0
--------------	------------	------------	--------------------------------

M57			SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
GEST	FONCTION	ARTICLES	NATURE DES DEPENSES	BP 2024	Propositions BP 2025	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL				2 418 250	2 535 090	Dob => 2 590 800 mais reports de 2024 sur 2025
<i>60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</i>				<i>106 750</i>	<i>98 750</i>	
AG	020	6042	Achats de prestations de services	20 000	27 000	Contrôle de conformité éclairage public + terrains de sports.
AG	020	60612	Energie - Electricité	30 000	35 000	Dépenses pour le bâtiments. Montant sur consommations prévisionnelles de 2024 avec prise en compte rénovation du bâtiment
AG	020	60622	Carburants	45 000	25 000	Stabilité du Parc de véhicules thermiques et prise en compte consommations 2024 avec baisse coût des carburants
AG	020	60628	Autres fournitures non stockées	4 000	3 000	Petites fournitures et matériels
AG	020	60632	Fournitures de petit équipement	1 500	2 500	Petit matériel informatique notamment
AG	020	60636	Vêtements de travail	750	750	
AG	020	6064	Fournitures administratives	5 500	5 500	
<i>61 - SERVICES EXTERIEURS</i>				<i>1 862 050</i>	<i>1 866 050</i>	
AG	020	611	Contrats de prestations de services avec entreprises	48 000	48 000	Détection des réseaux (48 000 maxi marché)
AG	020	6132	Locations immobilières	4 250	4 250	Location local archives maintien enveloppe (prise en compte inflation)
AG	020	614	Charges locatives et de copropriété	8 000	10 000	Consommations 2024
AG	020	615221	Entretien et réparation de bâtiments	15 000	15 000	Maintenance (ascenseur 2 500- PAC 6000) et entretien du bâtiment (6500)
EC	512	615232	Entretien et réparations de voies et réseaux	900 000	950 000	300 000 € environ pour les sinistres (en hausse) Hausse 10% marché maintenance mais baisse tournées préventives Dépenses maintenance 2021 EP => 1 503 000 € / 2022 => 1 336 000 € / 2023 => 1 102 500 € Enveloppe totale maintenance (615232+6156) 1 250 000 € (prise en compte totalité des équipements ex: feux)
AG	020	61551	Entretien et réparation du matériel roulant	17 500	20 000	Consommation 2024
AG-INFO	020	61558	Entretien et réparation - Autres biens mobiliers	52 000	60 800	Maintenance informatique et bureautique hors cloud (Cf. 6512) Copieurs (23000) - Syndelec (maintenance 8400) - Adobe (3600) - Office 365 (Cloud) - PVSYST (2300) - Maintenance des serveurs (5300) - Licences diverses (ex: voix sur IP/INERIS, VPN... 8000) - Maintenance Autocom (2400) - serveur téléphonie (1500) - sécurité informatique (parefeu 3300 - antivirus 3000)
EC	512	6156	Maintenance	650 000	600 000	Maintenance Eclairage et feux tricolores part non éligible au FCTVA. Cf. 615232
AG	020	6161	Primes d'assurances	59 000	70 000	Hypothèse hausse police d'assurance pour Siège SICECO et RC

PLANIF GNV- FPEC-EC- PLANENERG	518-512	617	Etudes et recherches	73 300	50 000	Etude pour SICECO (ex: SIG - EP) PCAET basculé sur compte 65888
AG	020	6182	Documentation générale et technique	4 000	5 000	
AG	020	6184	Versements à des organismes de formation	28 000	30 000	Plan de formation des agents avec prise en compte report formations de 2024 à 2025
AG	020	6188	Autres frais divers	3 000	3 000	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS				430 450	551 290	
AG	020	62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0	0	
AG-GAZ	020	62268	Autres honoraires, conseils...	120 000	115 000	Contrôle GRDF accès renouvellement contrat de concession (10 000) - Contrôle ENEDIS (10 000) - Audit ENEDIS/GRDF (35 000)- Contentieux ENEDIS (20 000) - Frais de contentieux divers (10 000) - Prestations diverses (10 000) - Organisation compétence CE (20 000)
AG	020	6231	Annonces et insertions	20 000	20 000	Communication, Recrutement et Avis publicité Marchés Publics Consommations 2024
AG	023	6232	Fêtes et cérémonies	40 000	40 000	AG et Réunions CLE - Inauguration et réunions diverses Consommation prévisionnelles 2024 => 39 000
AG	020	6233	Foires et expositions	35 000	25 000	Salon Cité 21 (17 000) - concours Ecoloustics (3000) - Manifestations diverses (5 000)
AG	020	6234	Réceptions	22 000	22 000	Repas : réunions de travail Bureaux Commissions
AG	020	6236	Catalogues et imprimés et publications	5 000	5 000	Rapports activités et plaquettes Maintien enveloppe pour actions de communication
AG	020	6251	Voyages, déplacements et missions	8 500	8 500	Hébergement restauration du personnel en missions
AG	020	6261	Frais d'affranchissement	14 500	9 500	Baisse enveloppe au regard consommations 2024
AG	020	6262	Frais de télécommunications	29 000	25 000	Consommation 2024
AG	020	627	Services bancaires et assimilés	1 000	1 000	Frais liés à une ligne de trésorerie ou à la souscription d'un emprunt

AG	020	6281	Concours divers (cotisations...)	112 700	245 290	ATMO (500) - ATEE (6250) - AFE (1750) - BFC MOBILITE (1000) - Concours CDG (1000) - CAS (20000) - DEPOT CEE (500) - FNCCR (58000) - FIBOIS (290) - Participation SICECO au programme LES GENERATEURS (28000) - AMORCE (3000) - PCRS (125000) BS=> animateur mobilités (10000)
AG	020	6283	Frais de nettoyage des locaux	22 500	25 000	Consommations 2024
AG	020	6284	Redevances pour autres prestations de service	250	10 000	Redevances occupation des domaines publics par le SICECO (nouvelle imputation sur ce compte)
63 - IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				19 000	19 000	
AG	020	63512	Taxes foncières	1 000	1 000	Taxes aménagement et redevances archéologiques
AG	020	63513	Autres impôts locaux	1 500	1 500	Taxe locale sur la publicité extérieure.
AG	020	6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500	1 500	Frais lors achat de véhicules
AG	020	637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	15 000	15 000	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) - Redevance CE au CD21 (changement d'imputation comptable avant au 62848)
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				2 716 000	2 798 000	Tableau des effectifs complet + GVT 2,5% + hausse cotisation CNRACL => DOB 2 798 000
63 - IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				76 000	70 000	
AG	020	6331	Versement de transport	33 000	33 000	
AG	020	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000	2 000	
AG	020	6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	36 000	30 000	
AG	020	6338	Cotisations URSSAF solidarité autonomie	5 000	5 000	
64 - CHARGES DE PERSONNEL				2 640 000	2 728 000	
AG	020	64111	Rémunération principale du personnel titulaire	685 000	685 500	
AG	020	64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	12 000	12 000	
AG	020	64113	NBI	4 000	2 500	
AG	020	64118	Autres indemnités	315 000	300 000	
AG	020	64131	Rémunération principale du personnel non titulaire	600 000	662 000	Compte utilisé pour gratification des stagiaires => 1000 € par an en moyenne
AG	020	64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	7 000	8 500	
AG	020	64138	Primes et autres indemnités	280 000	290 000	
AG	020	64162	Emplois d'avenir	0	0	
AG	020	6417	Apprentis - Alternants	10 000	15 000	

AG	020	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	376 000	385 000	
AG	020	6453	Cotisations aux caisses de retraite	265 000	290 000	
AG	020	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	37 500	38 500	
AG	020	6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	0	0	
AG	020	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 000	2 500	
AG	020	6475	Médecine du travail, pharmacie	6 500	7 000	
AG	020	6478	Autres charges sociales diverses	0	27 000	Imputation pour tickets restaurant
AG	020	6488	Autres charges	39 000	2 500	Participation employeur sur transport public et mobilité douce
014 - ATTENUATION DE PRODUITS				1 450 000	1 450 000	
TXEELEC	020	739118	Autres reversements de fiscalité	1 450 000	1 450 000	Reversement taxe électricité aux communes urbaines. Montant inscrit sur la base du DOB (19% TCCFE attendue en 2024 avec hausse des consommations de 3%)
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				3 062 750	1 949 660	
AG	020	65311	Indemnités de fonction	75 000	75 000	
AG	020	65312	Frais de missions et de déplacements	13 000	20 000	
AG	020	65313	Cotisations de retraite	4 000	4 000	
AG	020	65315	Formation	10 000	10 000	
AG	020	6541	Créances admises en non valeur	500	500	
AG-GAZ	020	657348	Subventions de fonctionnement aux communes	285 000	300 000	Reversement RODP Réseau Electrique (210 000) - Redevance incitative au regroupement Gaz (90 000)
AG	020	65748	Subvention de fonctionnement aux associations	20 000	27 500	Association : Bourgognes Energies Renouvelables (10 000+avenant 2024 7500) -Electriciens sans frontières (10 000)
INFO	020	65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	190 750	193 860	Nouvelle nomenclature dans le cadre de l'automatisation du FCTVA. SMARTGEO (Maintenance 20400 et hébergement par PLANET BOURGOGNE 10800) - CIRIL (30000) - DELTA CONSO EXPERT (28560) - KELIO (3600) - SIRAO (0) - FINANCE ACTIVE (9 000)- maintenance logiciel WITT (4500) - PARTICIPATION FRAIS SIME + eFlex (10000) - ATLINE (6 000) - ADS (1 200) - Licences office et VEEAM 20000) - Site internet SICECO (hébergement et outils envoi en masse 6 750) - cartographie+DT/DICT (6700) - nouveau logiciel métier (acompte n°2: 30000) - logiciel MS project (1550) - logiciel ACC/ACI (4800) BS=> Solde paiement du logiciel métier (30 000)
AG	020	65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	68 500	68 500	
SUIVANT GEST DOSSIER		6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	1 000	1 000	

CHBOIS-AMO BOIS- MOE BOIS- COMBLE-ENR-AAP- EEB-AAPFIOL- PHOTOVOLT	751	65888	Charges diverses de la gestion courante	1 050 000	896 300	Budget 2025: Faisabilité Bois (30000) - MOE Bois (60000) - AAP Bâtiments (210000) - GTB (12000) - AAP Chaudières Fioul (98000) - AMO Commissionnement (46500) - Autoconsommation (60000) - Prospection PV (28000) - PCAET volontaire (0) Reports 2024: Faisabilité Bois (8500) - MOE Bois (175000) - AAP Bâtiments (87500) - GTB (0) - AAP Chaudières Fioul (30800) - AMO Commissionnement (22000) - Autoconsommation (0) - Prospection PV (28000)
	758					
CEE ACTEE-AG-GPT ENERGI-CCRT	758 020	65888	Autres charges exceptionnelles	1 345 000	353 000	Frais groupement achat énergie (18 000) - Reversement CEE (50 000)- Reversement ACTEE aux Tiers (85 000) - Divers (20 000) - Reversement ADEME CCRT aux MOA (180 000)
66 - CHARGES FINANCIERES				55 932	43 410	
AG	01	66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000	40 000	Intérêt emprunt
AG	01	66112	Intérêts - rattachements des ICNE	-608	-590	
AG	01	6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	6 540	4 000	Intérêt ligne de trésorerie - Pas de ligne ouverte au 01/01/2024
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				20 000	20 000	
SUIVANT GEST DOSSIER	514-512	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000	20 000	
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS				605 000	605 000	
AG	020	6815	DAP Pour risques et charges de fonctionnement courant	600 000	600 000	Dotation renégociation contrat de concession: R1/R2/ART 8 (300 000) + 3ème année R1/R2/Art8 (300 000)
AG	020	6817	DAP - Pour dépréciation des actifs circulants	5 000	5 000	Obligation de constituer des provisions à hauteur de 15% du montant total pour les titres émis depuis plus de 2 ans
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS				500 000	650 000	
AG	020	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles & corporelles	500 000	650 000	hausse amortissements liée aux amortissements AAP
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				2 840 500	2 448 110	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				13 668 432	12 499 270	

M57			SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES			
GEST	FONCTION	ARTICLES	NATURE DES RECETTES	BP 2024	Propositions BP 2025	
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				556 000	586 500	
AG	020	70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	195 000	210 000	RODP Réseau électrique
FT	514	70388	Autres redevances et recettes diverses	115 000	133 000	Location Fourreaux Orange
AG	020	70848	Aux autres organismes	246 000	243 500	Refacturation SEML (216 500) + Régie chaleur (17 000) + Budget IRVE (10 000)
73 - IMPOTS ET TAXES				7 206 250	7 313 000	
TXELECT	20	73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	7 206 250	7 313 000	Hypothèse DOB: Estimation 2024 => 7 100 000 + revalorisation 3 % liée à la hausse des consommations
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				2 158 182	1 724 850	
EC	512	744	FCTVA	140 057	0	FCTVA sur entretien bâtiment - réseaux - informatique en cloud => Plus de FCTVA selon PLF 2025
AG EC AAP-DIAG-EEB- COTSME-COTCEP- COTPLANIF- PHOTOVOLT	020 512 758	74748	Communes	1 154 625	1 004 850	Maintenance EP (67% participation des communes car changement participation SICECO 805 000) - Cotisations (0,11 € par habitant 31 500) - Service CEP et SME (10 000 et 15 000) - Participation études énergétiques des bâtiments hyp pas d'EPCI (89250) - Participation études sur commissionnement (22800) - Participation sur faisabilité Bois (11300) - Participation sur autoconsommation (20000)
EC COTCEP/COTSME	512 758	74748	Communes	202 500	300 000	Sinistres EP (remboursement des dépenses du compte 615232 refacturation 100% TTC suite à suppression FCTVA) Cotisations CEP/SME
EC- DIAG-EEB- PLANENERG COTCEP-COTSME- COTENR-COTPLANIF-	512 758	74758	Communautés de communes	15 000	0	Participations sur PCAET (0) - participation études énergétiques des bâtiments tout inscrit sur communes (0)
EEB	758	7472	Région	188 000	37 000	Subvention effilogis sur études énergétiques (17000) - Subv° Autoconsommation (20000)
ENR- PLANENERG	758	7473	Département	4 500	0	Subventions PCAET (0) - Subv° Autoconsommation (0)
AG-ACTEE - CHBOIS-ENR- MOE BOIS-CEP	020 758	747888	Autres	453 500	383 000	Subventions ADEME (études bois-énergie 16 000) - Subvention ADEME AAP Fioul (45 000) - Refacturation au Budget annexe si réalisation réseaux de chaleur (188000 avec hypothèse 80% réalisation)- Perception recettes ACTEE pour études énergétiques SICECO (100 000) - Subvention ACTEE pour Commissionnement (34000) - Subvention ACTEE pour logiciel WITT (0) - Subvention ADEME logiciel DELTA CONSO EXPERT (0) SUBVENTIONS ASSOCIEES AUX ETUDES CHAPITRE 65
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				3 569 000	2 685 920	
CCC	020	75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	2 082 500	2 015 500	Redevance R1 électricité (367 500) et gaz (96000) - R2 (250 000) - Convention de Partenariat (1 302 000)
AG	020	75888	Produits divers de gestion courante	17 500	17 500	Recettes diverses (Participation chèques déjeuner partie salariés)

ACTEE-AG-GPT ENERGI-TXEELECT- CCRT	020 514	75888	Autres produits divers de gestion courante	1 439 000	620 000	Vente CEE (300 000) participations groupement d'achat gaz et électricité (55000) perception ACTEE pour les autres syndicats (85 000) - ADEME CCRT pour les autres MOA (180 000)
SUIVANT GEST DOSSIER	Selon dossier	755	Dédits et pénalités perçus	30 000	32 920	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				20 000	20 000	
AG	20	773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	20 000	20 000	
78 - REPRISES SUR PROVISIONS				0,00	0,00	
AG	20	7815	Reprise sur provisions pour risques et charges	0	0	
AG	20	7817	Reprise sur provisions pour dépréciations des éléments d'actif	0	0	
013 - ATTENUATION DE CHARGES				159 000	169 000	
AG-ACTEE-PST- CCRT-ADEME- FEDER	020	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	159 000	169 000	HYP TE COMPLET Subventions postes cellule énergie (CEP/EF ACTEE+ADEME 85 000 - Subv ⁿ Pays Seine et Tille 21 500) - ADEME (animation CCRT 62 500)
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT				13 668 432	12 499 270	

M57			SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES			
GEST	FONCTION	ARTICLE	NATURE DES DEPENSES	BP 2024	Propositions BP 2025	Détail des dépenses
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES				1 665 000	1 665 000	
BP	514	2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	340 000	340 000	Opération d'ordres intégration des études réseau électrique
BP	514	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	1 125 000	1 125 000	Opération d'ordre TVA reversement ENEDIS
SUIVANT GEST DOSSIER		2313	Récupération d'avance sur immobilisation corporelle	0	0	Avance versée aux fournisseurs lors de la notification de marché
SUIVANT GEST DOSSIER		2317	Récupération d'avance sur immobilisation corporelle	200 000	200 000	Avance versée aux fournisseurs lors de la notification de marché
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				75 000	75 000	
TIP	514	1328	Autres	75 000	75 000	Remboursement des particuliers sur travaux d'extension (la participation est demandée à la signature du devis. Lors de la facture de solde, les particuliers sont remboursés du trop perçu).
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				450 000	450 000	
AG	01	1641	Emprunt	450 000	450 000	Remboursement du capital des emprunts
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				410 000	370 000	
SUIVANT GEST DOSSIER	514-512	2031	Frais d'études	340 000	340 000	Ventilation études pour travaux réseaux (265 000 €) et EP (75 000 €).
AG	020	2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	15 000	5 000	Ventilation des dépenses sur autres comptes suite à automatisation FCTVA - Fonds de plan (4000) - Divers (1000)
AG	514	2087	Autres immobilisations incorporelles	55 000	25 000	Conventions de servitudes ouverture de crédits selon exercices passés
204- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				991 500	1 120 000	
AAP-FP-GPT COMBLE-AAP FIOUL	514-758	2041482	Subventions d'équipement versées aux communes	991 500	1 120 000	Aides branchements électriques et gaz (20 000) Aide à la rénovation énergétique des bâtiments (AAP 700 000) - Aide au changement des chaudières fioul (AAP 400 000) Crédits décalés au BS => AAP rénovation énergétique (300 000) AAP fioul (100 000)
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				104 000	90 300	
AG	020	21828	Autres matériel de transport	54 000	55 000	Renouvellement du parc de véhicules
AG	020	21838	Autre matériel informatique	30 000	16 000	PC portable (9600) dock PC portable (1200) Ecran de PC (1200) dock Surface Pro (1200) matériel divers (2800)
AG	020	2185	Matériel de téléphonie	5 000	4 300	Téléphones mobiles (3000) Téléphone DECT (1300)
AG	020	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000	5 000	
AG	020	2188	Autres immobilisations corporelles	10 000	10 000	Vidéoprojecteur (1800) Matériel informatique (visio-sono... 3000) Divers (5200)
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS				11 060 000	10 450 000	

AG-TVXSICECO	020	2313	Constructions	55 000	55 000	55 000 sur besoins complémentaires et aménagement parking (parking vélo et autre)
		2315	installations matériels et outillage technique	0	0	Changement de modalité d'intervention sur la régulation/télégestion: achat direct par les adhérents.
EC-FPEC	512	2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition Eclairage public	4 675 000	4 175 000	dépenses subventionnées en éclairage public prévues DOB 4 250 000 € hors programmes accélérés. Crédits ouverts au BP 3 750 000 € (dont 75 000 € mis en études compte 2031) => 50000 en FPEC => 3 625 000 en EC (+75000€ en études) => 500 000 programme accéléré en AEC Prévoir au BS=> 500 000 en programme subventionné
SUIVANT GEST DOSSIER	514	2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition Réseaux électriques	5 530 000	5 470 000	dépenses subventionnées sur les réseaux électriques prévues au DOB 5 110 000 € hors programmes accélérés (dont 265000 € mis en études) Ventilation: => Renforcements : 975 000 en AB / => Dissimulation : 1 650 000 en SE (article 8) - 685 000 en C / => Sécurisation : 400 000 en S / => ENR/MDE : 10 000 / => Extensions : 500 000 en ABE - 500 000 en TI / => Accéléré : 250 000 € en électrification rurale AER ET 500 000 € en extensions de réseaux TIP Prévoir au BS => 125 000 en renforcement
FT-IA (quand dossier TI)	514	2318	Autres immobilisations corporelles en cours Communications électroniques	800 000	750 000	Infrastructures d'accueil des communicaions électroniques (enfouissement RT + pose de fourreaux) Enveloppes selon DOB: (FT 750 000)
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				950 000	0	
SEML	758	272	Titres immobilisés	950 000	0	Avance en compte courant d'associé pour la SEML. Augmentation au regard de l'augmentation de capital de la SEML prévue en 2026-2027
45 - COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				70 000	40 000	
FT-AEC	514-512	4581	Opérations d'investissement sous mandat	70 000	40 000	Nature comptable par opération dans maquette officielle ER/422/E Tailly (partie Télécom) (7500) - FT/18/E LADOIX SERRIGNY (32500)
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				15 775 500	14 260 300	

M57			SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES			
GEST	FONCTION	ARTICLES	NATURE DES RECETTES	BP 2024	Propositions BP 2025	Détail des dépenses
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				2 840 500	2 448 110	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION				500 000	650 000	
AG	020	28	Amortissements Ventilation par compte selon nature des investissements	500 000	650 000	hausse amortissements liée aux amortissements AAP
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES				1 665 000	1 665 000	
BP	514	2031	Etudes	340 000	340 000	Opérations d'ordre intégration TVA ENEDIS et intégration études dans les travaux
BP	514	2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	1 125 000	1 125 000	
SUIVANT GEST DOSSIER		238	Récupération d'avance sur immobilisation corporelle	200 000	200 000	Avance versée aux fournisseurs lors de la notification de marché (Travaux sur le bâtiment SICECO et travaux sur les réseaux)
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				1 065 000	1 000 000	
AG-EC	020-512	10222	FCTVA	1 065 000	1 000 000	prise en compte baisse du taux de FCTVA
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				8 495 000	7 317 190	Intégralité des recettes liées aux investissements inscrites au BP
SUIVANT GEST DOSSIER	514	1321	Etat et établissements nationaux	1 700 000	1 600 000	FACE - Perception des recettes selon avancement des dossiers
TRXSICECO	20	1322	Régions - FEDER	704 000	0	Hypothèse ensemble des demandes de soldes pour les subventions relatives à la rénovation du bâtiment lancées en 2024 => RAR
SUIVANT GEST DOSSIER	514-512	13248	Communes	5 000 000	4 417 190	participation des communes (travaux subventionnés et non subventionnés)
SUIVANT GEST DOSSIER	514-512	13258	Groupements de collectivités	150 000	500 000	Participation des EPCI
SE-TI-TIP-FT	514	1328	Autres	941 000	800 000	Article 8 (550 000) PCT (200 000) Participation particuliers (50000)
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				0	0	
AG	01	1641	Emprunt	0	0	
23- IMMOBILISATIONS EN COURS				15 000	15 000	
EC	512	2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	15 000	15 000	
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				1 125 000	1 125 000	
SUIVANT GEST DOSSIER	512	2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	1 125 000	1 125 000	Récupération de la TVA auprès d'Enedis
45 - COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				70 000	40 000	
FT-AEC	514-512	4582	Opérations d'investissement sous mandat	70 000	40 000	Nature comptable par opération dans maquette officielle ER/422/E Taily (partie Télécom) (7500) - FT/18/E LADOIX SERRIGNY (32500)
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				15 775 500	14 260 300	



**territoire
d'énergie**
CÔTE-D'OR

Notice explicative Budgets Primitifs SICECO 2025

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le Syndicat ; elle est disponible sur le site internet du SICECO, www.siceco.fr

Le budget primitif est un document « prévisionnel » qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'exercice à venir. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité.

La présente note abordera par section et par chapitre les éléments principaux de la gestion comptable envisagée pour l'exercice 2024. Il convient de préciser que le budget primitif a été réalisé au regard des orientations définies par le Comité Syndical dans le cadre du débat d'orientation budgétaire.

En outre le plan comptable utilisé suit le référentiel M57 applicable au budget du SICECO à depuis le 1^{er} janvier 2023.

I SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Le montant total des crédits ouverts dans le budget primitif au titre de l'exercice 2025 est de 12 499 270 € (13 668 432 € en 2024).

➤ *Chapitre 011 Charges à caractère général (2 535 090 €) :*

Cette ligne budgétaire comprend l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement du bâtiment du SICECO (fluides, maintenance, copropriété, ...), les contrôles de conformité de l'éclairage public, toutes les études non suivies de travaux, les diagnostics énergétiques du patrimoine bâti des adhérents, ...

Au sein de ce chapitre, les principaux écarts par rapports aux crédits ouverts en 2024 sont les suivants :

- Article 6042 : la hausse des crédits est liée à l'ajustement des dépenses liées au contrôle de conformité des mâts d'éclairage publics au regard des coûts constatés en 2024 et au programme identifié pour 2025.
- Article 60622 : la baisse des crédits est liée à la prise en compte de la stabilité du parc de véhicules et la diminution du coût des carburants.
- Article 615232 et 6156 : la baisse des crédits constatée au compte 6156 s'inscrit dans le cadre du nouveau marché de maintenance de l'éclairage public qui vise à diminuer le coût de la maintenance notamment par la baisse du nombre de tournées. En revanche le compte 615232 a été augmenté en raison d'une hausse des sinistres sur le patrimoine EP des adhérents constatée en 2025.
- Article 6161 : le montant inscrit sur ce compte prend en considération la hausse des coûts liés aux assurances. Actuellement l'intégralité du renouvellement des lots du marché assurance n'est pas garantie. Les crédits ouverts permettront donc de financer un éventuel surcoût lors des négociations de grés à grés.
- Article 617 : la baisse de ce poste est liée à l'ajustement du volume des études propres au SICECO par rapport aux besoins identifiés et aux moyens disponibles pour les mettre en œuvre.
- Article 6233 : la baisse de ce poste s'explique par l'absence de congrès de la FNCCR en 2025. Toutefois dans l'hypothèse où les élus viendraient à valider l'organisation d'assises de l'énergie au cours de l'exercice, une ouverture de crédits complémentaires pourrait être présentée au Budget Supplémentaire.

➤ *Chapitre 012 Les charges de personnel (2 798 000 €) :*

Ce chapitre prévoit une hausse de 82 000 € par rapport à 2024.

Cette ligne budgétaire comprend l'ensemble des dépenses brutes liées à la masse salariale du personnel affecté au SICECO.

Les montants retenus reposent notamment sur :

- Le tableau des effectifs complet avec une hypothèse de 100% des recrutements réalisés dès le 1^{er} janvier 2025 avec notamment le recrutement potentiel d'un ETP supplémentaire en 2025 comme évoqué dans le DOB (animateur Bois MBE 21 en lien avec le CD 21).
- Un glissement vieillesse-technicité (GVT) de 2.5%,
- La prise en compte des mesures prévues par le PLF 2025 (hausse cotisations CNRACL notamment).

➤ *Chapitre 014 Les atténuations de produits (1 450 000 €) :*

Cette ligne budgétaire comprend le reversement de la part de TCCFE perçue par le SICECO aux communes dites « urbaines ».

➤ *Chapitre 65 Les autres charges de gestion courante (1 949 660 €) :*

Cette ligne budgétaire comprend notamment le reversement de la RODP (occupation du domaine public) aux communes pour le réseau électrique (versée par ENEDIS au SICECO), le versement de la redevance incitative aux communes qui ont transféré la compétence gaz au SICECO, les indemnités des élus, les subventions aux associations (10 000 € devraient être versés à Electriciens Sans Frontières et 17 500 € devraient être versés à Bourgogne Energies Renouvelables).

De plus, dans le cadre de la création du budget annexe relatif aux IRVE (chargeurs voitures électriques), le compte 6521 prévoit la participation du budget principal nécessaire à l'équilibre du budget annexe déficitaire. Le montant du déficit est prévu au même niveau qu'en 2024.

Le poste relatif au droit d'utilisation pour l'informatique en nuage (65811) reste à un niveau élevé en raison du remplacement du logiciel métier de suivi des travaux (ancien SYNDELEC).

En ce qui concerne les études inscrites au 65888, la baisse s'explique par un ajustement des enveloppes au regard des moyens humains disponibles au SICECO pour traiter le report sur 2025 de certaines études de faisabilité et d'AMO pour les réseaux de chaleur notamment et la prise en compte du programme d'études liées à la transition énergétique (autoconsommation et photovoltaïque notamment) prévu pour 2025.

Enfin, il convient de préciser que dans le cadre de la mise en place de la nomenclature M57, la grande partie des charges exceptionnelles est intégrée au chapitre 65 et comprend la gestion des programmes ACTEE et CCRT pour lesquels le SICECO s'occupe de la gestion des dossiers avec la perception des recettes associées (Cf. compte 75888) et leur reversement aux bénéficiaires (autres Syndicat, tiers éligibles au fonds chaleur). Sur ces comptes aussi les montants inscrits reflètent le volume de dossiers qui pourraient être traités au cours de l'exercice.

➤ **Chapitre 66 Les charges financières (43 410 €) :**

Aucun emprunt n'est prévu en 2025.

➤ **Chapitre 68 Les dotations aux provisions (605 000 €) :**

Les crédits ouverts sur ce chapitre s'inscrivent dans la constitution de deux provisions pour risque de perte de recette dans le cadre de la renégociation du contrat de concession. Elles visent à couvrir l'équivalent de la perte de 3 ans de recettes liées aux redevances R1, R2 et à l'article 8.

Pour mémoire, 1 700 000 € ont déjà été provisionnés depuis 2022.

➤ **Chapitre 042 Opérations d'ordre (650 000 €) :**

La hausse de ce chapitre s'explique par l'amortissement des subventions versées par le SICECO à ses adhérents dans le cadre des appels à projets pour la rénovation du bâti.

B. RECETTES FONCTIONNEMENT

Le montant total des crédits ouverts dans le budget primitif est de 12 499 270 € (13 668 432 € en 2024).

➤ **Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses (586 500 €) :**

Ce chapitre budgétaire comprend la perception de la redevance perçue sur le domaine public communal par ENEDIS, les locations de fourreaux à Orange ainsi que la refacturation des moyens mis à disposition de la SEML, de la régie Côte d'Or chaleur et du budget annexe IRVE par le SICECO (il convient de préciser que les montants refacturés par le SICECO font l'objet

d'une validation par le Conseil d'Administration de la SEML et le Conseil d'exploitation de la Régie chaleur).

➤ **Chapitre 73 Impôts et taxes (7 313 000 €) :**

Ce chapitre comprend la perception de la principale ressource du SICECO, la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) par le Syndicat. Le montant retenu suit les hypothèses du DOB et table sur une hausse des consommations de 3 % par rapport au montant qui devrait être notifié en 2024.

➤ **Chapitre 74 Dotations, subventions et participations (1 724 850 €) :**

Ce chapitre budgétaire comprend la perception des participations des adhérents pour les sinistres et la maintenance de l'éclairage public, la signalisation tricolore, les diagnostics énergétiques du patrimoine bâti, et les participations des EPCI pour les PCAET, Plans Climat Air-Energie-Climat.

- Article 744 : ce compte regroupe la perception du FCTVA pour les dépenses relatives à l'entretien du bâtiment du SICECO, aux dépenses de maintenance du réseau d'éclairage public et aux dépenses d'informatique en Cloud. Compte tenu du projet de PLF 2025 de suppression du fonds pour les charges de fonctionnement, aucun crédit n'a été inscrit sur ce compte.
- Article 7472 : ce compte intègre les subventions relatives aux études de rénovation énergétique des bâtiments ainsi que sur celle relative à l'autoconsommation.
- Article 74788 : ce compte de produit recense notamment les subventions liées aux études inscrites sur le compte 65888, les refacturations des dépenses de MOE au budget annexe lorsqu'un réseau de chaleur est construit, les subventions liées au programme ACTEE destinée au SICECO...

➤ **Chapitre 75 Autres produits de gestion courante (2 685 920 €) :**

Cette ligne budgétaire comprend la perception des redevances versées par les fermiers et concessionnaires ainsi que le versement de la redevance financière liée à la convention de partenariat avec ENEDIS.

Enfin, il convient de préciser que dans le cadre de la mise en place de la nomenclature M57, la grande partie des recettes exceptionnelles est intégrée au chapitre 77. Sur ces dépenses, le compte 75888 comprend les produits exceptionnels avec notamment les ventes de CEE et par la prise en compte du programme ACTEE pour lequel le SICECO perçoit les subventions pour le compte de l'ensemble des syndicats d'énergie régionaux (dénommé TEBFC, Territoire d'Énergie BFC) et procède à leur reversement en fonction des programmes engagés par chacun.

Comme expliqué au chapitre 65, la baisse des recettes est liée à un ajustement des dépenses relatives aux études et aux différents programmes en lien avec la transition énergétique.

II SECTION D'INVESTISSEMENT :

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le montant total des crédits ouverts dans le budget primitif au titre de l'exercice 2025 est de 14 260 300 € (15 775 500 € en 2024).

➤ *Chapitre 13 Les subventions d'investissement (75 000 €) :*

Ce chapitre comprend les remboursements des "trop perçu" sur les travaux d'extension du réseau électrique au bénéfice des particuliers, entreprises, ...

➤ *Chapitre 16 Le remboursement du capital de la dette (450 000 €) :*

Aucun emprunt n'est prévu pour l'exercice 2024.

➤ *Chapitres 20 Les immobilisations incorporelles (370 000 €)*

Cette ligne budgétaire comprend les études nécessaires à la réalisation des investissements relatifs au réseau électrique (renforcement, sécurisation, extension, dissimulation...), à l'éclairage public, au réseau gaz, au déploiement des fourreaux de communications électroniques...

➤ *204 Les subventions versées (1 120 000 €) :*

Ce compte budgétaire intègre les subventions versées dans le cadre des appels à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments (700 000 €) et l'aide au changement des chaudières fioul (400 000 €).

Il convient de préciser que l'intégralité des crédits prévus sur ces programme sera versé à l'occasion du budget supplémentaire et de la reprise des excédents de gestions constatés dans le compte administratif.

Une ouverture de crédits sera aussi proposée pour la mise en œuvre d'un programme d'aide aux adhérents pour la rénovation de leur patrimoine mis à la disposition des activités scolaires.

➤ *Chapitre 21 Les immobilisations corporelles (90 300 €) :*

Cette ligne budgétaire comprend les achats de matériel pour le SICECO. L'exercice 2024 verra le renouvellement d'une partie du parc de véhicules ainsi que l'acquisition de matériel informatique (renouvellement du serveur, acquisition de moyens de visio-conférence, ...).

➤ *Chapitre 23 Les investissements SICECO (10 450 000 €) :*

Cette ligne budgétaire comprend les travaux relatifs au réseau électrique (renforcement, sécurisation, extension, dissimulation...), à l'éclairage public et au déploiement des fourreaux de communications électroniques.

Les crédits ont été ouverts conformément aux hypothèses du PPI présenté dans le DOB avec notamment un maintien de l'enveloppe budgétaire allouée à l'éclairage public au même niveau que 2024.

Il convient toutefois de préciser que l'intégralité des crédits prévus sur ces programme sera versé à l'occasion du budget supplémentaire et de la reprise des excédents de gestions constatés dans le compte administratif.

➤ *Chapitre 27 Les participations financières (0 €) :*

Cette ligne budgétaire comprend les apports du SICECO en capital ou en comptes courants d'associés dans la SEML Côte d'Or Energies dans le cadre du déploiement des projets de cette dernière (Parcs éoliens, photovoltaïque au sol et toiture, hydroélectricité, méthanisation...). Les crédits prévus s'inscrivent dans le cadre d'un apport de compte courant d'associés conformément au plan d'affaire de la SEML et aux hypothèses d'apports en capitaux présentées lors du DOB.

Les montants versés en 2023 et en 2024 ont vocation à couvrir la participation du SICECO à la prochaine augmentation de capital de la SEML à horizon 2025.

Pour mémoire extrait du rapport d'orientation budgétaire pour 2025 :

Dans ce cadre, afin de financer la construction des projets en cours de développement sur les années à venir, le SICECO devrait participer à 2 augmentations de capital :

- *Une de 5 600 000 € (dont participation du SICECO de 2 700 000 €) pour couvrir les besoins nécessaires à la réalisation des projets ENR sur le cycle 2025 - 2027),*
- *Une de 9 500 000 € (dont participation du SICECO de 4 425 000 €) pour la construction des ENR du cycle 2028-2031 avec notamment la construction du projet éolien de l'Orée-des-Bois.*

B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant total des crédits ouverts dans le budget primitif au titre de l'exercice 2025 est de 14 260 300 € (15 775 500 € en 2024).

➤ *Chapitre 10 dotations, fonds divers et réserves (1 000 000 €) :*

Cette ligne budgétaire comprend la récupération du montant de TVA payé en année N-1 par le SICECO sur les travaux d'éclairage public et de communications électroniques. Le montant inscrit au BP prend en compte la baisse du taux de remboursement prévu dans le PLF 2025.

➤ *Chapitre 13 Subventions et participations (7 317 190 €) :*

Cette ligne budgétaire comprend notamment les subventions obtenues au titre du FACE, de l'article 8, du dispositif PCT (Part Couverte par le Tarif) ainsi que la participation des communes et des EPCI aux travaux.

Les hypothèses retenues pour le budget 2024 sont les suivantes :

- Stabilité de l'article 8 à 550 000 €,
- PCT à 200 000 €,

- Participation des communes calculée en fonction des prévisions de travaux et des taux de financements,
- L'évolution du FACE a été calculée en fonction des variations prévisibles des différents programmes éligibles.

➤ ***Chapitre 16 Emprunts (0 €) :***

Cette ligne budgétaire comprend les emprunts souscrits au cours de l'année sur le budget principal. Aucun emprunt n'est prévu en 2025.

➤ ***Chapitre 27 Autres immobilisations financières (1 125 000 €) :***

Cette ligne budgétaire comprend les reversements de TVA effectués par ENEDIS dans le cadre du contrat de concession.

III POINT RELATIF AU BUDGET DE LA REGIE « COTE D'OR CHALEUR » :

Le budget annexe « Régie Côte d'Or Chaleur » intègre les dépenses et les recettes nécessaires à la production de chaleur annuelle des trois réseaux de chaleur de Bligny-sur-Ouche, Saulieu et Fontaine Française.

Il convient de rappeler que conformément aux hypothèses présentées lors du DOB, le SICECO est en train d'étudier la faisabilité des réseaux d'Arnay-le-Duc et de Saulieu-Centre.

En cas de validation de la construction par le Comité, le budget sera ajusté en conséquence. La réalisation de ces projets en cas de faisabilité technique et économique nécessitera la mobilisation de forts volumes d'emprunts pour le financement des travaux. Comme pour les autres réseaux de chaleur, la souscription des emprunts sera réalisée de la manière suivante :

- Souscription d'un prêt sur 20 ans calculé sur la durée d'amortissement du réseau de chaleur,
- Souscription d'un prêt relais sur 3-4 ans dans l'attente du versement des subventions liées à la réalisation des réseaux de chaleur.

IV Infrastructures de recharge pour véhicules électriques :

La mise à disposition du public d'un service de recharge de véhicules électriques doit être identifié dans un budget annexe propre et répondant à des exigences comptables et réglementaires propres (instructions comptables spécifiques, autonomie budgétaire et financière, application éventuelle de la TVA, ...).

Le budget annexe IRVE a été mis en place en 2021. Compte tenu du caractère déficitaire de ce budget annexe, un abondement via une subvention d'équilibre a été réalisé à partir du budget principal du SICECO à hauteur de 85 820 € en 2022.

En 2024 la participation du budget principal au déficit de ce budget est estimée à 68 500 €. Le même montant est inscrit au BP 2025.

Comme cela a déjà été évoqué lors du DOB, la nécessité de l'intervention publique du SICECO sera réévaluée au regard des conclusions de l'étude « mobilités durables » (qui inclue un volet spécifique aux IRVE) avec notamment la prise en compte de l'augmentation de l'offre du secteur privé. L'évolution du mode de gestion est en cours de discussion avec les autres Syndicat de la région Bourgogne Franche-Comté afin de définir le mode d'intervention du SICECO idoine.